

Colloque « Les citoyens du Monde face aux défis planétaires », qui se tient les 18-19-20 novembre 2018 à Paris : au Trocadéro, à l'Assemblée nationale et à l'UNESCO.

Discours sur la citoyenneté lors du volet 2 du colloque, le 20 novembre à l'UNESCO.

La citoyenneté à travers les enjeux du monde d'aujourd'hui.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Comprendre l'importance de l'éducation à la citoyenneté dans le monde d'aujourd'hui nécessite une réflexion de fond. Le monde vit des changements dont les enjeux impactent fortement la notion de citoyenneté. Il faudrait donc s'interroger sur les différents contextes et les mécanismes qui en influencent le sens pour la redéfinir ou, du moins, en comprendre les différents contenus.

La particularité du contexte mondial aujourd'hui est que le changement se passe presque sous nos yeux. Le changement n'est pas nouveau. Il a toujours existé, suivant l'évolution. Mais il était moins rapide, excepté à certaines périodes charnières du développement.

Depuis quelques décennies, le développement foudroyant des technologies entraîne un changement bouleversant qui déstabilise et provoque de fortes transformations sociales même s'il n'en est pas la seule cause.

D'autres phénomènes interviennent dans ce changement comme la crise climatique qui génère des problèmes de l'environnement qui impactent la qualité de vie. Les crises économiques récurrentes entraînent également des incertitudes. Le chômage de masse accentue l'insécurité de la vie.

Malgré les moyens importants qu'offre le développement, nous observons ici et là, dans le monde, des carences des services de santé, des défaillances des services d'éducation. Autant de problèmes qui impactent la vie des femmes et des hommes qui en subissent les conséquences, entravant le développement humain et durable.

Les crises, le chômage, le manque de perspectives entraînent des instabilités, aggravent les conflits, ravivent la violence, provoquent des mouvements de population, menacent la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Les mouvements migratoires de masse entraînent des contacts de populations importants et continus. Ces contacts sont dans les sociétés en crise sont plus abrupts, plus saillants. Les identités en deviennent plus effarouchées, plus crispées, plus repliées et plus fermées sur elles-mêmes. Bref, si le monde moderne permet la jouissance du progrès, les contacts des cultures exacerbe les identités.

Cependant, le processus de mondialisation implique une flexibilité et une ouverture des frontières. Il généralise un même modèle économique, agressif et déstabilisant, qui creuse des inégalités économiques et sociales, entraîne la précarité de l'emploi et l'insécurité sociale.

Cette crainte s'accroît car la mondialisation est vue comme imposant un même modèle culturel au monde, au détriment des identités culturelles. Le multiculturalisme n'est pas toujours accepté par ceux qui défendent leur identité culturelle, même si « toute société est par définition multiculturelle », comme le dit la sociologue Dominique Schnapper, (p. 233).

Les mouvements migratoires, fortement médiatisés, sont vus comme un déferlement incessant. Ce qui nourrit un sentiment d'invasion et d'« insécurité culturelle » comme le dirait le sociologue Laurent Bouvet. Dans chaque pays, si une partie de la population se sent citoyenne du monde, une autre partie ressent qu'elle n'est plus tout à fait chez elle. Il faudrait donc lier une pédagogie de la citoyenneté mondiale à une pédagogie de la mondialisation.

Dans ce contexte, l'immigré n'est pas toujours le bienvenu, il est perçu comme un intrus, celui qui vient tirer profit de la citoyenneté des autres. Dans ce cas, celle-ci est considérée comme menacée par les autres, ceux qui viennent s'installer sur ce territoire que le citoyen de la société d'accueil croyait être exclusivement le sien, et qu'il pensait partager seulement avec ses semblables, ceux qui ont la même identité culturelle que lui.

Voilà, croit-t-il, que le multiculturalisme, prôné par la mondialisation, l'oblige à partager son espace identitaire avec des cultures et des identités différentes. Alors, un sentiment de perte de l'identité l'incite à se méfier de l'Autre, cet étranger qui s'introduit dans sa cité pour submerger son identité.

Perçue comme une uniformisation, la mondialisation réveille donc les identités nationales. Le sentiment nationaliste est aussi lié à la peur de l'Autre. Il faudrait éduquer à une citoyenneté mondiale qui inculque l'idée d'une appartenance commune qui réunit les différences.

La notion de citoyenneté comprend le terme « cité ». Le dictionnaire « Le petit Larousse » définit l'adjectif « citoyen » et « citoyenne » comme désignant, « dans l'Antiquité, [la] personne qui jouissait du droit de cité ». Dans une deuxième acception du sens de la notion, elle qualifie le « membre d'un Etat, considéré du point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques ». Le concept de citoyenneté désigne la « situation créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen ». La notion de citoyenneté comprend une dimension juridique en tant qu'elle désigne un citoyen appartenant à une nation bénéficiant de droit et assujetti à des devoirs.

Comme le dit la sociologue Dominique Schnapper, « il existe un lien historique entre la citoyenneté et la nation » (p.231). La citoyenneté peut donc se confondre avec l'identité nationale, mais non avec l'identité culturelle, car l'identité nationale peut englober des identités culturelles différentes. En même temps, un individu peut être citoyen d'un pays, celui qui participe à la vie de la cité, sans être juridiquement de la même nationalité que les autres citoyens. Dans les faits, il partage avec eux les droits et les devoirs, même s'il garde juridiquement une appartenance à une autre nation.

C'est ce qu'on désigne par le mot intégration lorsque l'individu intégré est socio-professionnellement inséré et participe à la société. Quand il acquiert le statut juridique de citoyenneté, l'individu est reconnu comme citoyen faisant partie de la nation. C'est là qu'intervient les termes d'assimilation et de naturalisation, faisant référence à un changement de l'identité juridique, citoyenne. Mais ce changement dans l'identité citoyenne n'affecte pas l'identité culturelle qui demeure un droit de l'individu.

En tout cas, le concept de citoyenneté implique plusieurs dimensions :

- Une dimension philosophique, car le terme renvoie à l'identité de l'être : être un individu parmi les hommes, qui donne un sens à son existence à travers des valeurs. Les hommes et les femmes n'existent pas en tant qu'individus isolés, mais comme des membres d'une société, ayant un projet et un destin communs, liés par le principe de **solidarité**.
- Une dimension psychosociologique : l'individu fait partie d'une société, avoir une identité liée à des normes culturelles, et une identité sociale liée à un statut social. Ces identités sont construites à travers des rapports d'interaction et d'altérité. Cela leur impose un devoir de respect envers les autres, la reconnaissance mutuelle, la **civilité**.

- Une dimension juridique : l'individu est citoyen, membre d'une nation. Un citoyen jouit de droits et respecte des devoirs, les règles et les lois, l'intérêt général, à travers un comportement **civique**.

Depuis les années 1990, les questions d'identité et du nationalisme agitent en permanence les médias et préoccupent les esprits. Pourtant, selon le philosophe Yves Michaud, il n'y pas véritablement une crise d'identité, ou, plus exactement, le propre de l'identité est d'être toujours en crise, en raison de sa nature évolutive. Yves Michaud pense que « ce qui caractérise le temps présent, c'est non pas la crise des identités mais leur prolifération, leurs changements rapides et leurs chocs » (p. 10). En revanche, précise le philosophe, il y a une crise réelle de la citoyenneté (p. 11). Crise qui se traduit, selon lui, dans « les incivismes de tous ordres » (p. 12) que nous observons dans la société.

L'évolution du monde rend nécessaire la construction d'une communauté mondiale basée sur le partage des valeurs citoyennes. Mais quelles valeurs partager ? D'après Tzvetan Todorov, « peut-on employer les mêmes critères pour juger d'actes relevant de cultures différentes ? » (p. 31). Des normes et des valeurs communes sont à définir et à inculquer à travers les systèmes éducatifs et les médias de tous les pays du monde. Le but est d'éduquer à une citoyenneté mondiale liée à la conscience d'un avenir partagé et à une conception commune de l'altérité. L'Autre, quel que soit l'endroit où il se trouve dans le monde, doit être désigné comme ayant des valeurs semblables, comme étant un co-citoyen sur lequel toute action de ma part a une incidence et inversement.

Cela signifie que la construction de la citoyenneté doit faire réfléchir sur la différence, car elle rassemble des groupes et des identités différentes autour d'une idée commune, d'un idéal partagé. Dès lors, construire la citoyenneté mondiale commence par la reconnaissance de la différence. Reconnaître la différence est le début de la tolérance. Mais mettre ensemble les différences ne va pas soi.

Les systèmes éducatifs doivent inculquer des valeurs communes à travers une culture de l'interculturalité. Ainsi la diversité linguistique, culturelle et identitaire peut être promue comme socle de l'unité et de l'entente entre les peuples.

J'ai eu l'opportunité d'exprimer cette idée pendant la Conférence qui s'est tenue en Chine au mois de septembre 2018. Elle a porté sur le « rôle de la diversité culturelle dans la construction d'une communauté mondiale et d'un futur partagé : protection, accès et

promotion des ressources linguistiques ». Dans mon intervention, j'ai essayé de montrer l'importance de l'intégration des langues autochtones à la communauté mondiale et la reconnaissance des peuples autochtones comme citoyens du monde. Ainsi pourrions-nous progresser dans la réalisation des missions de l'UNESCO pour favoriser la stabilité et la paix.

Inculquer une culture de l'interculturalité et éduquer à la diversité permet de gérer les conflits liés aux contacts des langues, des cultures et des identités. Ainsi peut-on les prévenir et éviter qu'ils ne se transforment en violence. Une insuffisance de l'éducation dans ce domaine expose l'identité à une exploitation dans le discours et les idéologies extrémistes, qui prétendant défendre l'identité culturelle en la présentant comme menacée par la mondialisation et l'ouverture des frontières. Ces idéologies surfent sur la haine de l'Autre qui se nourrit de la souffrance sociale, du désœuvrement des jeunes, de l'insuffisance des services de santé et d'éducation.

Eduquer à une citoyenneté mondiale devrait se faire conjointement à réflexion sur la mondialisation. Celle-ci nécessite une approche pédagogique pour être mieux comprise. Il faut aussi travailler à la rendre plus équitable, moins inégalitaire, offrant à chacun l'accès à une éducation de qualité, la possibilité d'un emploi décent et d'une vie digne. Ainsi pourrions-nous construire une citoyenneté mondiale inclusive et durable.

Telle est la condition pour favoriser l'expression de la diversité culturelle et pour construire la communauté mondiale autour de valeurs citoyennes communes. Autrement dit, pour répondre aux enjeux du monde d'aujourd'hui, l'éducation à la citoyenneté devrait construire des cohérences entre les socialisations différentes qui participent à la construction sociale de l'individu, pour reprendre des termes du sociologue Bernard Lahire.

Cette tâche permanente, de longue haleine, nécessite une « action pédagogique et une médiation culturelle », pour reprendre des termes utilisés par l'association « PANGEE ». Promouvoir le dialogue interculturel nécessite de se faire à travers la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable 4, accès à une éducation de qualité, pour inculquer une culture de l'interculturalité à l'ensemble des élèves du monde.

Il faudrait, en effet, pouvoir généraliser un même contenu du socle commun de connaissances, de compétences et de culture de l'enseignement fondamental à tous les systèmes éducatifs. Le but est d'harmoniser des normes et des critères, d'utiliser des concepts communs pour

inculquer une culture partagée. Il est possible ainsi de favoriser une prise de conscience du destin commun et de renforcer l'engagement solidaire et mutuelle chez les jeunes générations.

Harmoniser et unifier des critères ne signifie pas ignorer les différences. Bien au contraire, il s'agit de mieux reconnaître les spécificités pour une meilleure interaction, pour construire la diversité et édifier des passerelles entre les sociétés. Ce serait la meilleure façon de consolider la culture du dialogue, de la tolérance et de l'entente entre les peuples.

Construire une culture de la citoyenneté mondiale à travers l'ODD 4 favorisera une citoyenneté inclusive. Le but est bien sûr de concrétiser les missions de l'UNESCO et de construire la paix dans l'esprit des femmes et des hommes.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais à présent évoquer des actions du Royaume d'Arabie Saoudite et de sa Délégation auprès de l'UNESCO, notamment en matière de promotion de la culture du dialogue et de la paix.

L'Arabie Saoudite œuvre sans relâche pour le dialogue des cultures et des civilisations depuis des décennies, à travers des centres nationaux et internationaux. Le pays a notamment établi des partenariats avec l'UNESCO à travers ses centres et ses programmes comme le « Centre du Roi Abdulaziz pour le dialogue national » qui a été créé en 2003 pour combattre l'extrémisme et le terrorisme.

Le Centre coopère avec l'UNESCO depuis 2011, à travers le « Programme international du Roi Abdullah pour la culture de la Paix et du dialogue ». Ce Programme est destiné à promouvoir les notions de dialogue, du vivre ensemble et de l'entente entre les cultures au détriment de la violence, et à diffuser les valeurs de la citoyenneté.

Le « Programme a notamment organisé avec l'UNESCO la conférence du 25 et 27 septembre 2017, sur le thème : « Les jeunes, le volontariat et le dialogue : prévenir l'extrémisme violent et consolider la cohésion sociale ».

En 2012, le « Centre international du Roi Abdullah bin Abdulaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel » a été créé à Vienne par l'Arabie Saoudite en collaboration avec

l’Autriche, l’Espagne et le Vatican. Son but est également de consolider le dialogue et le vivre ensemble.

Le « Forum franco-saoudien pour le dialogue des civilisations » est régulièrement organisé chaque année à Riyad et à Paris depuis 2009.

Le « Centre pour la déradicalisation » et le « Centre de la modération » ont aussi été créés à Riyad.

Le « Centre régional pour le dialogue et la paix » est en instance de création auprès de l’UNESCO. Il a vocation à travailler sous l’égide de l’Organisation en tant que centre de catégorie 2.

Au sein de l’UNESCO, notre Délégation propose des initiatives et promeut la rencontre des cultures et des identités. Nous poursuivons notre action pour contribuer à réaliser les missions de l’Organisation, notamment pour construire la citoyenneté mondiale.

Dans le monde, le « Centre du Roi Salman pour le secours et les œuvres humanitaires » déploie des moyens importants en faveur des réfugiés et des personnes déplacées. L’action vise l’inclusion sociale et éducative des réfugiés syriens, notamment au Liban et en Jordanie, et des Palestiniens.

L’Arabie Saoudite contribue à restaurer des situations de vie, d’habitation, des services de santé et d’éducation, suite aux destructions conséquentes aux conflits et aux catastrophes naturelles. Lutter contre la pauvreté, consolider le développement durable, sont essentiels pour renforcer les valeurs de solidarité et construire une communauté et une citoyenneté mondiales.

Pour terminer, je souhaite la pleine réussite à ce colloque si nécessaire à la promotion de la citoyenneté mondiale. Au sein de l’UNESCO, pour construire la paix, nous poursuivons nos initiatives en faveur du contact des cultures, du rapprochement des identités et de l’interaction des civilisations.

Je vous remercie.

Pr. Ibrahim ALBALAWI

Ambassadeur, Délégué Permanent

du Royaume d’Arabie Saoudite auprès de l’UNESCO

Bibliographie

Bouvet Laurent, L'insécurité culturelle. Sortir du malaise identitaire français, Paris, Fayard, 2015.

Lahire Bernard, L'homme pluriel : les ressorts de l'action, Paris, Broché, 1998.

Michaux Yves, Citoyenneté et loyauté, Paris, Kero, 2017.

Schnapper Dominique, avec la collaboration de Christian Bachelier, Qu'est-ce que la citoyenneté ?, Paris, Gallimard, Folio, 2000, 2011.

Todorov Tzvetan, La peur des barbares. Au-delà du choc des civilisations, Paris, Robert Laffont, Biblio essai, 2008, 2009.

Todorov Tzvetan, Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine, Paris, Seuil, 1992.

Todorov Tzvetan, La conquête de l'Amérique. Question de l'autre, seuil, 1991.

<http://www.pangee-network.com/qui-sommes-nous/>

<http://jeunes.gouv.fr/actualites.actualites-interministerielles/article/appel-a-projets-atel...>

<http://.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/defi...>